

# TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT, TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT

## Dans les bornes jaunes :

- les emballages en plastique
- les emballages en métal
- les petits cartons
- les briques alimentaires
- les papiers journaux, revues et magazines

Attention, le sac jaune ne sera prochainement plus autorisé. **Utilisez un carton ou un grand sac réutilisable pour transporter vos emballages qui seront à déposer en vrac dans la borne.**



## Dans les bornes vertes, le verre sous forme :

- de pots
- de bocaux
- de bouteilles
- de flacons

Le verre est à déposer sans couvercle ni bouchon.



# LES DÉCHETS RÉSIDUELS

Tous les déchets qui ne sont pas recyclables et qui ne se compostent pas, doivent être déposés enfermés dans des sacs noirs dans les bornes ou bacs prévus pour les ordures ménagères.